



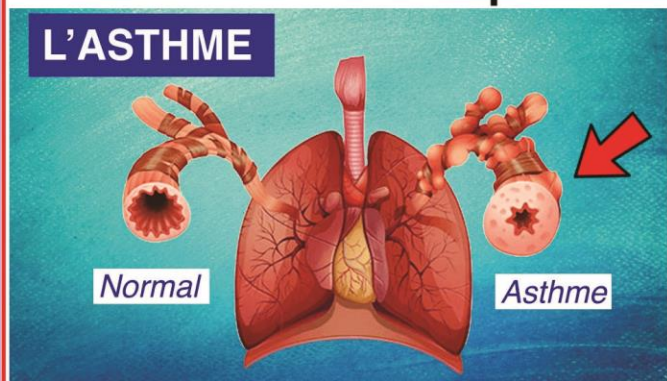
## LES PRÉOCCUPATIONS AUTOUR DU PROCESSUS ÉLECTORAL, SONT-ELLES JUSTIFIÉES?

## POUR LA REFONDATION DE L'AVIATION MILITAIRE HAÏTIENNE



Le traitement de l'asthme bronchique  
à Cuba : fondements et expériences

### L'ASTHME



Global Gateway

## L'UNION EUROPÉENNE AU SECOURS D'HAÏTI

**Fin du TPS :****Le spectre d'une catastrophe annoncée !**

Les mesures envisagées par les autorités américaines à l'encontre des bénéficiaires du *Statut de Protection Temporaire* (TPS) ne constituent pas de simples ajustements administratifs. Elles représentent une véritable bombe à retardement dont les conséquences économiques, sociales et psychologiques pourraient être considérables. Derrière ce statut se joue l'avenir de milliers de familles haïtiennes et, par ricochet, l'équilibre déjà fragile d'Haïti.

**Une logique préoccupante**

Plusieurs interprétations tentent d'expliquer l'évolution de la politique migratoire américaine à l'égard du TPS. Une première lecture, d'ordre sécuritaire, considère que certains courants de l'establishment américain chercheraient à limiter la croissance démographique et politique de certains groupes ethniques, perçus comme susceptibles de modifier

les équilibres historiques du pays. Une seconde analyse estime que les considérations sécuritaires constitueraient le véritable moteur de ces décisions, tandis que les accusations de racisme serviraient principalement de grille d'interprétation politique du phénomène. Quelle que soit l'analyse retenue, le constat demeure identique : le risque d'une expulsion massive porte en lui les germes d'une fracture sociale aux conséquences potentiellement historiques.

**Le TPS : un pilier vital pour les familles haïtiennes**

Le TPS est bien plus qu'un simple document administratif. Il constitue :

- Un poumon économique, grâce aux transferts de fonds qui financent l'éducation, le logement, les soins de santé et de nombreux investissements familiaux en Haïti ;

- Un passeport éducatif, permettant à de nombreux jeunes d'accéder à l'enseignement supérieur malgré l'absence de résidence permanente ;
- Un bouclier psychologique, offrant la possibilité de vivre et de travailler dans un climat de relative sécurité juridique ;
- Un levier macroéconomique, contribuant à l'apport de devises et au soutien de l'économie nationale ;
- Un symbole d'espérance, incarnant pour de nombreuses familles la perspective d'un avenir meilleur.

### Les conséquences potentielles d'une suppression du TPS

La disparition du TPS pourrait entraîner des répercussions majeures :

- Environ 350 000 Haïtiens pourraient être directement concernés, notamment les personnes récemment arrivées aux États-Unis i.e ce qui ont moins de deux ans, ainsi que certaines catégories déjà visées par des procédures d'expulsion ;
- Les bénéficiaires ne relevant pas de ces situations devront envisager rapidement des stratégies de régularisation, notamment à travers un accompagnement juridique approprié ;
- Une réduction significative des transferts de fonds risquerait d'affecter l'activité bancaire, le commerce et la consommation des ménages ;
- Des milliers de familles pourraient être confrontées à l'incertitude, à l'anxiété et à un profond sentiment d'insécurité ;
- Les tensions sociales et les inégalités pourraient s'aggraver davantage ;
- Enfin, les institutions haïtiennes, déjà fragilisées, pourraient subir une pression supplémentaire susceptible d'alimenter l'instabilité et de nouveaux mouvements migratoires.

- Une telle dynamique pourrait entraîner le pays dans une spirale particulièrement difficile à maîtriser.

### Les responsabilités d'Haïti et de sa diaspora

Face à ce risque, plusieurs pistes d'action apparaissent essentielles :

- Une diplomatie active et offensive, visant à renforcer le plaidoyer auprès des autorités américaines et des partenaires internationaux ;
- Une mobilisation accrue de la diaspora, à travers les organisations communautaires, les réseaux associatifs et les alliances avec les acteurs de la société civile américaine ;
- Une stratégie d'investissement national, encourageant l'orientation d'une partie des transferts vers des projets productifs capables de renforcer la résilience économique du pays.

### L'heure de vérité

Le TPS dépasse largement le cadre d'un simple statut administratif. Pour une partie importante de la diaspora haïtienne, il représente une garantie de stabilité, un outil de projection vers l'avenir et un soutien essentiel pour les familles restées au pays.

Sa disparition éventuelle constituerait un choc majeur dont les répercussions se feraient sentir bien au-delà des frontières américaines.

Plus que jamais, l'heure est à la mobilisation, au dialogue et à la recherche de solutions durables. Car les décisions prises aujourd'hui façonneront non seulement l'avenir de la diaspora haïtienne, mais également celui d'Haïti tout entière.

**Yves Junior VANCOL, Ing.**

**HAITI-ESPOIR :**  
IDENTIFIER LES PROBLÈMES ;  
DÉTERMINER LEURS CONSÉQUENCES ;  
RECHERCHER LEURS CAUSES ;  
SENSIBILISER LES GENS ;  
ET LES MOBILISER AUTOUR DES SOLUTIONS !

#### GÉNÉRIQUE

**Directeur Général**  
Me. Jean Hénoc Faroul

**Rédacteur en Chef**  
Me. Jean Hénoc Faroul

**Secrétaire de Rédaction**  
Me. Jean Hénoc Faroul

**Rédaction**  
Mutchi Obas  
Alex Calas  
Ing. Moïse Charles  
Ing. Yves Junior Vancol  
Me. Manfred Siméon  
Me. Jean Hénoc Faroul  
Bernadel Joseph  
Jean Gustave Molin  
Martine Milard

**Promotion**  
Alex Calas

**Reporter**  
Thomas Goldy

**Responsables de Publicité**  
Eder Rosier

**Marketing et distribution**  
Jean Eudes Pierre Jean

**Art graphique**  
Alexis Jean Billy.

## UN SALUT À L'AMÉRIQUE

Par Marco Rubio, *Secrétaire d'état des USA*



Il y a deux cent cinquante ans aujourd'hui, dans une salle de briques de Philadelphie, nos ancêtres proclamaient leur indépendance de l'empire le plus puissant du monde. Ils n'étaient pas des fous. Ils savaient parfaitement ce que les mots inscrits sur ce parchemin allaient signifier. Ils savaient qu'à cet instant précis, ils se condamnaient eux-mêmes pour trahison aux yeux de leur patrie – et que la peine pour trahison était la mort. Aussi, au bas de ce document, sous les paroles solennelles proclamant des vérités évidentes et les droits de l'homme, ils écrivirent une ultime phrase : « *Confiants en la protection de la divine Providence, nous nous engageons mutuellement, l'un envers l'autre, sur nos vies, nos biens et notre honneur.* »

Leurs vies, leurs biens et leur honneur – tout ce qu'ils possédaient et tout ce qu'ils étaient. Tout était en jeu. Songez à ces hommes. On l'oublie facilement : il ne s'agissait pas de miséreux sans ressources, sans rien à perdre. Ils comptaient parmi les hommes les plus prospères et les plus influents de leur époque. Avocats, marchands, riches propriétaires terriens et planteurs – des hommes avec des familles, des fermes et des fortunes. Le bon sens aurait voulu qu'ils soient les derniers à mener une révolution – et encore moins à risquer tout, jusqu'à leur vie, pour cela. Mais ils l'ont fait malgré tout. Et ils l'ont fait malgré des obstacles insurmontables.

D'un côté se trouvait l'Empire britannique – la puissance la plus redoutable que le monde ait jamais connue. De l'autre, une poignée de colonies aux confins du monde connu, avec une économie agricole modeste et une armée hétéroclite de fermiers et de miliciens mal entraînés – ce qu'un général britannique de l'époque qualifiait avec mépris de « parade grotesque » et de « populace en armes ». En 1776, rares étaient ceux qui croyaient que ces rebelles américains

avaient la moindre chance de gagner. De l'autre côté de l'Atlantique, les élites britanniques les considéraient comme une simple nuisance, et rien de plus. Le ministre de la Marine royale déclara que « *le simple coup de canon les emporterait... aussi vite que leurs jambes le leur permettraient* ». Le général James Grant, ancien gouverneur royal de Floride orientale, se vanta devant la Chambre des communes de bien connaître les Américains et affirma qu'« *ils n'oseraient jamais affronter une armée anglaise* ». Le roi George lui-même prédit qu'« *une fois que ces rebelles auront reçu un coup dur, ils se rendront* ». Les premiers mois de la guerre semblèrent leur donner raison. L'armée de George Washington était courageuse, mais affamée, mal entraînée et mal approvisionnée. Ses soldats avaient quitté leurs fermes, leurs commerces et leurs colonies frontalières pour se battre pour leur pays, pour finalement enchaîner les défaites cuisantes. En décembre 1776, la Révolution était au bord de l'effondrement. L'armée continentale avait été chassée de New York, avait traversé le New Jersey et s'était réfugiée en Pennsylvanie, vaincue et transie par le froid hivernal du nord-est. Ses effectifs diminuaient rapidement. Ce mois-là, George Washington écrivit à son frère : « *Je crois que la partie est presque terminée.* »

À moins d'un changement radical, la cause de l'indépendance s'éteindrait, la rébellion serait écrasée et ceux qui avaient tout risqué pour la mener seraient pendus comme traîtres à la Couronne. Mais ils ne se rendirent pas. Ce n'est pas dans la nature des Américains. La nuit de Noël, Washington rassembla ce qui restait de son armée et traversa le fleuve Delaware glacé à la faveur de l'obscurité. Ses hommes marchèrent toute la nuit, les chaussures déchirées et les pieds enveloppés de haillons, laissant des

traces de sang dans la neige. À Trenton, ils frappèrent. Quelques jours plus tard, à Princeton, ils frappèrent de nouveau. Deux victoires retentissantes – et l'aura d'une victoire britannique inévitable commença à se fissurer. Pourtant, un seul miracle ne suffisait pas à mener les patriotes à la victoire. La guerre s'éternisa. L'année suivante, les Britanniques s'emparèrent de Philadelphie et

le Congrès continental fut contraint de fuir. L'armée de Washington regagna péniblement ses quartiers d'hiver à Valley Forge – affamée, transie de froid et démunie.

*NB. Une traduction de Google, révisée et certifiée par Jean Hénoc Faroul*

### Le Texte original

Two hundred and fifty years ago today, in a brick hall in Philadelphia, our forefathers declared their independence from the most powerful empire on earth.

They were not fools. They knew exactly what the words on that parchment would mean. They knew that in that moment, they were convicting themselves of treason in the eyes of their mother country – and that the penalty for treason was death.

And so at the bottom of that document, beneath the soaring words about self-evident truths and the rights of man, they wrote one final sentence: “With a firm reliance on the protection of divine Providence, we mutually pledge to each other our Lives, our Fortunes and our sacred Honor.”

Their lives, their fortunes, and their honor – everything they had and everything they were. All of it was on the line.

Think about the kind of men we're talking about here. It's easy to forget: These were not impoverished, destitute paupers with nothing to lose. They were some of the most successful and prosperous men of their day. Lawyers, merchants, wealthy landowners and planters – men with families, with farms, with fortunes.

Common sense would dictate that they would be the last to lead a revolution – let alone risk everything, including their lives, to do it.

But they did it anyways.

And they did it against impossible odds.

On one side was the British Empire – the most formidable power the world had ever seen. On the other was a scattering of colonies at the final edge of the known world, with a small agricultural economy and a ragtag force of poorly trained farmers and militiamen – what one British General at the time scoffed at as “a preposterous parade” and “a rabble in arms.”

Very few people in 1776 believed these American rebels stood a fighting chance. Across the Atlantic, the elites in Great Britain dismissed them as a minor nuisance, and nothing more. The cabinet minister for the Royal Navy declared, “the very sound of a cannon would carry them off...as fast as their feet could carry them.” General James Grant – the former royal governor of East Florida – boasted to the House of Commons that he knew the Americans very well, and “they would never dare to face an English army.” King George himself predicted, “once those rebels have felt a smart blow, they will submit.”

The early months of the war seemed to prove them right. George Washington's army was brave, but hungry, untrained, and poorly supplied. They had left their farms, shops, and frontier settlements to fight for their country – only to lurch from defeat to devastating defeat.

By December of 1776, the Revolution was near collapse. The Continental Army had been chased out of New York, across New Jersey, and into Pennsylvania – beaten and freezing in the frigid northeastern winter. The army itself was rapidly shrinking in size. That month, George Washington wrote to his brother: “I think the game is pretty nearly up.” Unless something changed, the cause of independence would die, the rebellion would be crushed, and the men who had risked everything to lead it would be hanged as traitors to the Crown.

But they did not surrender. That's not what Americans do. On Christmas night, Washington gathered what remained of his army and crossed the icy Delaware River under the cover of darkness. His men marched through the night with broken shoes and rags wrapped around their feet, leaving blood in the snow. At Trenton, they struck. A few days later, at Princeton, they struck again.

Two resounding victories – and the aura of inevitable British victory began to crack.

Still, one miracle was not enough to carry the patriots to victory. The war dragged on. The next year, the British captured Philadelphia, and the Continental Congress was forced to flee. Washington's army staggered into their winter quarters at Valley Forge – starving, freezing, and barely clothed, sleeping in huts they had built with their own hands. There, in that brutal winter, something extraordinary happened. The Continental Army did not collapse. It was transformed into a disciplined, hardened, professional fighting force: trained by Prussian officers, bound together by common sacrifice, the Americans emerged – against all odds – as an army that could bring down an empire, powered by an unbreakable belief in the country they were bringing into being.

Every American knows what happened next.

From the beginning, Americans have done the impossible. It is who we are. It runs in our people's blood.

It is the deepest and most fundamental feature of the American soul, dating back long before the Revolution. We saw it in the wood forts of Jamestown, in the first colonies of Plymouth, on the decks of the Nina, the Pinta, and the Santa Maria carrying Christopher Columbus across the

Atlantic to the shores of a new world. It is a spirit that scoffs at constraints, that yearns for new frontiers; a boundless ambition to do what others can't, to go where others won't, to venture out into the darkness and find what lies beyond the horizon.

America was not a clean break from the past, but the culmination of an ancient story that began millennia ago. We owe much of ourselves to the very country our Founders went to war with 250 years ago: As President Trump said earlier this year, "this land was settled and forged by men [whose] veins ran with Anglo-Saxon courage"; whose language, culture, and fierce love of liberty was a "majestic inheritance" from their ancestors across the sea. Our destiny was shaped, over centuries, in the kingdoms and empires of Europe, before bursting forth onto this continent to build a new world in its image. The philosophers of Athens, the imperial majesty of Rome, the monks and kings of medieval Christendom planted its seeds – centuries of European exploration, science, faith, and restless ambition finally unleashed from every constraint on the boundless American frontier.

America was the destiny of an entire civilization. It was here, in our country, where thousands of years of history came to fruition, and painted the fullness of their promise on the blank canvas of a new world. And look at what that has wrought.

In a mere two and a half centuries – a blink of an eye, in the full view of history – Americans have blown past any and every precedent that came before us. From microchips and atoms to railroads and rockets, across every new frontier and plane of human progress, we not only transformed a wild and unmapped land into the most

powerful nation on earth; we carried the whole of mankind into a new age of history.

We didn't do these things because we had to. We did them because we could. Because no one else had ever done them before. Because Americans have always been pioneers – the sons and daughters of the frontier. There is nowhere we can't go. There is nothing we can't do.

And for us, the frontier has never closed. When we ran out of land at the westward edge of this continent, we began to build upward – airplanes and skyscrapers that pierced the horizon. When we ran out of sky, we went further still, building machines that could carry us to the moon.

Now, we stand at the dawn of another new age, filled with new frontiers and possibilities that our forefathers could scarcely have dreamed. And just as we have in every chapter that came before, Americans will lead this one, too. We Americans are the creating people: the spirit of world history is here, on this land, in our hands.

This is who we are. For 250 years, this has been a land of miracles, where larger-than-life men have done larger-than-life things. Tonight, we rededicate ourselves to our country, and to the sacred duty of ensuring that America's future will be every bit as proud as her past.

*Marco Rubio was sworn in as the 72nd Secretary of State on January 21, 2025. The Secretary is creating a Department of State that puts America First.*

Thanks for reading U.S. Department of State! Subscribe to receive new posts.

**HAITI-ESPOIR :**  
IDENTIFIER LES PROBLÈMES ;  
DÉTERMINER LEURS CONSÉQUENCES ;  
RECHERCHER LEURS CAUSES ;  
SENSIBILISER LES GENS ;  
ET LES MOBILISER AUTOUR DES SOLUTIONS !

## GÉNÉRIQUE

**Directeur Général**  
Me. Jean Hénoc Faroul

**Rédacteur en Chef**  
Me. Jean Hénoc Faroul

**Secrétaire de Rédaction**  
Me. Jean Hénoc Faroul

**Rédaction**  
Mutchi Obas  
Alex Calas  
Ing. Moïse Charles  
Ing. Yves Junior Vancol  
Me. Manfred Siméon  
Me. Jean Hénoc Faroul  
Bernadel Joseph  
Jean Gustave Molin  
Marttine Milard

**Promotion**  
Alex Calas

**Reporter**  
Thomas Goldy

**Responsables de Publicité**

Eder Rosier

**Marketing et distribution**  
Jean Eudes Pierre Jean

**Art graphique**  
Alexis Jean Billy.

# Les préoccupations autour du processus électoral, sont-elles justifiées ?

Par Me. Jean Hector Anacacis, ancien sénateur de la République.



Certaines des nombreuses organisations sociopolitiques et populaires, ont exprimé leur inquiétude face à la lenteur entourant le processus électoral et la montée vertigineuse des enlèvements contre rançon, induite par le persistant climat d'insécurité dans le pays. Aussi, a-t-on constaté la multiplication des initiatives du pouvoir en place pour faire avancer la lutte contre l'insécurité et relancer le processus électoral? Ces initiatives ont suscité de l'espoir et ramené un peu la confiance chez les forces vives de la nation. Par contre, jamais dans l'histoire du pays, il n'y ait eu une équipe de conseillers électoraux aussi incompetents, quoique les neuf membres du CEP actuel soient des représentants de différents secteurs clés de la société civile organisée.

Le décret électoral est à son troisième amendement, car l'avant-projet élaboré par le CEP avait été très mal préparé et incohérent. Alors, son contenu a soulevé de sérieux problèmes politiques et des doutes quant à la volonté du Premier Ministre Alix Didier FILS-AIMÉ d'organiser des élections justes, honnêtes et démocratiques dans le délai

imparti. Cette préoccupation n'est-elle pas contestable ? Ne s'agit-il pas d'une stratégie bien pensée des membres du Conseil électoral pour se maintenir le plus longtemps possible en fonction ? En fait, ils bénéficient de grands avantages financiers pendant que les centaines de milliers de déplacés internes attendent encore de pouvoir retourner chez eux, face à une crise sécuritaire, économique et sociale apparemment sans issue?

Mais, le Premier Ministre FILS-AIMÉ ne jouit-il pas d'une légitimité inconditionnelle, et ne représente-t-il pas une garantie de réussite de la transition, au regard du *Pacte national pour la stabilité et l'organisation des élections* ? D'ailleurs, un large éventail de leaders politiques de différentes tendances, avait endossé le *Pacte National* en vue de donner une reconnaissance légitime au gouvernement de Didier FILS-AIMÉ, et garantir l'équilibre du processus électoral. De plus, pour montrer sa volonté de faire une grande ouverture au secteur politique, même les ministères régaliens et stratégiques du gouvernement sont entre les mains des membres signataires du Pacte National.

De plus, les ministres sont aussi devenus maîtres à bord sans aucune pression indue de sa part. Avant Fils-Aimé, aucun Chef de gouvernement n'avait fait de si grandes concessions à des adversaires politiques. Nul ne le ferait, à moins d'être un démocrate convaincu.

La récente rencontre organisée à la résidence officielle du Premier ministre avec les membres du CEP et plusieurs leaders politiques notoirement en opposition avec le gouvernement, visant à calmer leur inquiétude, a été un succès en ce qui a trait à l'autonomie du CEP et l'impartialité des élections qui seront réalisées sous le gouvernement Fils –Aimé. En définitive, les autorités ont annoncé une entente cordiale pour une autre modification du décret électoral. Cette rencontre a démontré que les règles du jeu seront bien respectées ; ce qui mettra fin à de sérieuses interrogations quant à la capacité du gouvernement à mener à bien le processus électoral. Elle a permis de répondre aux défis majeurs auxquels fait face le pays qui est prêt à en finir avec cette transition qui perdure.

En dehors de toutes critiques, les signataires responsables et conséquents du *Pacte National* ont exprimé leur entier soutien au gouvernement FILS-AIMÉ, alors que la

Communauté Internationale lui accorde une assistance sans faille dans la conduite du processus électoral. L'objectif est de répondre aux exigences de transparence et de respecter les principes démocratiques, tout en renforçant la confiance au sein de la population haïtienne.

À cet égard, les organisations signataires estiment que Monsieur Alix Didier FILS-AIMÉ reste et demeure une alternative viable et fiable à la mise en place des conditions indispensables à la tenue d'élections libres honnêtes, démocratiques et inclusives.

En conséquence, l'appel est lancé à l'ensemble des forces politiques, organisations de la société civile et aux acteurs économiques, afin qu'ils s'engagent dans un faisceau inclusif et constructif pour renforcer la confiance nationale et créer les conditions favorables à l'organisation des élections pour une sortie heureuse de la crise, axée sur l'unité, la stabilité pour le développement durable.

**Me. Jean Hector Anacacis**

*Avocat*

*Coordonnateur du Parti Politique LAPEH*



**M PA P KITE ANYEN  
SOU DO PITIT MWEN**

Tel: (509) 2812-6380 / (509) 4792-7582  
(786) 464-0966  
[WWW.PROTECTOR.HT](http://WWW.PROTECTOR.HT)

 **PROTECTOR**  
Association pour la Protection de l'Environnement

 **A.P.E.**

# POUR LA REFONDATION DE L'AVIATION MILITAIRE HAÏTIENNE !

Par Jean Hénoc Faroul



Des étudiants- pilotes de guerre Haïtiens à Tuskegee, Alabama, USA, en 1942.

Il y a 5 ans, en Octobre 2021, l'Ambassadeur d'Haïti en Espagne, **Louis-Marie Monfort Saintil**, avait entrepris des démarches auprès de l'actuel Gouvernement espagnol dirigé par le Premier Ministre **Pedro Sanchez**, en vue d'obtenir une aide à la réorganisation de l'aviation militaire haïtienne. A ce compte, il avait rencontré le Lieutenant-Colonel **Carlos Sanchez Bas**, membre du Secrétariat Général de l'Armée Espagnole, avec qui il avait exploré les pistes de collaboration y relatives. Parmi lesquelles, une assistance technique en matière de formation, recherche et sauvetage en mer, surveillance et patrouille, pilotage d'avion et d'hélicoptère, manipulation de drones, etc. Le Colonel Sanchez Bas avait reçu les requêtes et promis de travailler avec le Gouvernement d'Haïti dans ce domaine. Rien n'est sorti du suivi qui en a été fait depuis, ni des contraintes ayant empêché la matérialisation de cette coopération, d'autant que la générosité du Premier Ministre socialiste espagnol, Pedro Sanchez, est connue de tous.

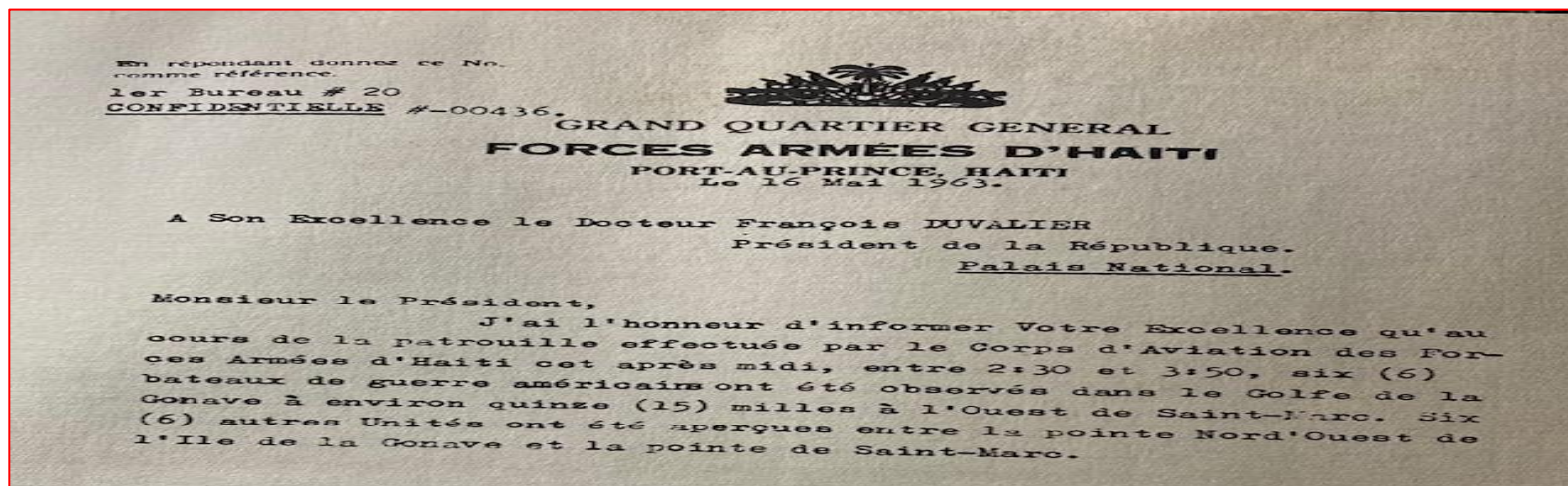
Ces démarches sont plus que louables, vu que l'Haïti d'aujourd'hui fait face à des menaces asymétriques et hybrides qui ont mis en lumière l'importance d'une aviation militaire, et la nécessité de réhabiliter, ou mieux,

de refonder le Corps d'Aviation des Forces Armées d'Haïti sur des bases pérennes et solides. Pour l'instant, la remobilisation de la principale force publique d'Haïti, ne porte que sur l'Armée de terre, qui disposerait déjà de plusieurs milliers de fantassins. À la chute de la dictature des Duvalier en Février 1986, les Forces Armées d'Haïti (FAd'H) disposaient d'un effectif de 6,900 militaires, dont environ 300 affectés à la Marine, et 200 aux forces de l'air. Loin de la quantité de personnel, c'est l'équipement qui fait la force d'une aviation militaire. Néanmoins, en comparaison aux pays voisins, est d'admettre que le Corps d'Aviation d'Haïti avait un effectif assez réduit.

De nos jours à travers le Monde, les récents et actuels conflits armés ont montré l'importance grandissante de l'armée de l'air par rapport aux forces navales et surtout terrestres. Dans la situation actuelle d'Haïti, l'armée de l'air s'avère d'une importance capitale pour contrer les menaces asymétriques et hybrides, et garantir la sécurité des espaces aérien, maritime et terrestre. *''Les forces de l'air''* rentrent dans la mission sacro-sainte des Forces Armées d'Haïti (FAd'H) de *''garantir la sécurité et l'intégrité du territoire''*, telle qu'établie par l'Article 264 la Constitution.

Certes, faible à l'image du pays depuis sa création en 1943, l'ancien *Corps de l'Aviation* basé à Bowen Field (Bas de Delmas) avait pourtant toujours joué son rôle dans les moments les plus difficiles de l'histoire contemporaine. Loyal et attaché aux principes, durant la petite guerre civile des 25-26 Mai 1957, il avait soutenu la légalité constitutionnelle contre les manoeuvres déloyales du Général en chef, **Léon Cantave**, en rébellion contre les autorités civiles.

En Mai 1963, le Président des USA, **John Fitzgerald Kennedy**, envoya les Marines en Haïti en vue de déloger le Président sortant François Duvalier qui s'était octroyé un autre mandat, sans avoir organisé de compétition électorale. L'aviation haïtienne n'avait pas peur de faire son travail, en survolant la flotte étasunienne pour vérifier sa position et son intention, afin de faire rapport au Président de la République.



### Une force multifonctionnelle :

Le Corps de l'Aviation, durant ses 52 ans de service (1943-1995), était plus qu'un service strictement militaire. Multifonctionnel, il assumait également les tâches de protection civile en période de catastrophe naturelle, en plus d'assurer seul le service aérien domestique. Il réalisait la desserte des chefs-lieux de département et des régions

éloignées et inaccessibles où le transport terrestre s'avérait lent et très difficile. Avec des bandes d'atterrissage en terre battue sur l'Île de la Gonâve, et dans les villes de Cap-Haïtien, Les Cayes, Port-de-Paix, Jérémie, Hinche, Môle-St-Nicolas, Jacmel, etc. on pouvait compter sur nos pilotes militaires en cas d'urgence.

### Origine de l'aviation militaire en Haïti :



Un avion Marchetti garé au Corps d'Aviation sis à Bowen Field, Bas-Delmas. (Début des années 1980).

La Deuxième Guerre Mondiale (1939-1945) avait servi de cause occasionnelle pour le lancement de l'aviation haïtienne. En 1942, le Président Elie Lescot envoya en formation les premiers étudiants-pilotes militaires haïtiens à l'*Ecole de Tuskegee*, un centre d'entraînement des pilotes de guerre de l'armée des Etats-Unis. Ce furent, entre autres, les aspirants **Alix Pasquet, Raymond Cassagnol, Philippe Célestin, Ludovic Audant, Eberle J. Guilbaud et Nicolas Péliissier**. Suite à cette formation, le Gouvernement des USA avait fait don à Haïti de 6 avions pour patrouiller dans la Caraïbe et couler les sous-marins allemands qui y rôdaient en permanence.

Au cours de son existence, l'aviation militaire haïtienne ne disposait que d'aéronefs (avions et hélicoptère) de liaison et transport (communication), et de patrouille (reconnaissance et surveillance). Il s'agissait en tout et pour tout de six (6) petits *Mustangs, Trojan, Grasshopper, Valiant*, et *Commando*. Les avions de combat (d'attaque ou de défense) furent introduits en 1983 par l'achat en Italie de 4 avions *Marchetti* pour la somme de 6 millions de dollars US. Le Gouvernement de Jean-Claude Duvalier prenait au sérieux la sécurité nationale du pays, tant dans sa composante externe qu'interne.

### Les forces aériennes dominicaines :



Un Cessna de l'armée dominicaine

Les Forces Aériennes de la République Dominicaine (FARD) furent fondées en 1948 sous la Présidence de Rafael Leonidas Trujillo Molina, soit 5 ans après le Corps d'Aviation de la République d'Haïti. Selon l'*Annual GFP Review*, en 2026 la République Dominicaine détient un score (parfait) de **2.58** dans l'*Index de Puissance* militaire. Pour une même population qu'Haïti et un territoire 4 fois plus accessible par voie terrestre, elle dispose d'un personnel de **16 mille** personnes et d'une flotte de plus de **80 aéronefs**, dont :

- **49 Hélicoptères** : dont **20** hélicoptères *Jet Rangers*, **14** hélicoptères *UH-1 Iroquois* ('*Huey*') et des hélicoptères *Leonardo AW169*.

- **17 Aéronefs d'entraînement et de patrouille** : **10 T-35 Pillan** et **8 EMB 312 Tucano** ; **10 TP-75 Dulus**. Ces derniers aéronefs sont assemblés en République Dominicaine même.
- **11 Aéronefs de transport** : Les USA leur ont fait don de plusieurs *Cessna 20B Grand Caravan* pour lutter contre le narcotrafic et les missions humanitaires.
- **1 aéronef de mission spéciale**.
- **Et 8 aéronefs d'attaque**.

Notre voisin de l'Est n'a donc pas vraiment d'aéronefs de combat.

Sa force aérienne porte plutôt sur le transport, l'entraînement, la patrouille et les missions spéciales. Ce qui en démontre le caractère quasi-pacifique. Ne faisant pas face à des menaces ni externes ni internes, les hommes d'Etat dominicains n'ont pas pourtant négligé de mettre sur pied une aviation militaire d'un niveau qui impose le respect à la communauté militaire mondiale. Malgré les multiples dossiers antagoniques entre les deux Etats se partageant l'île d'Ayiti/Española/St-Domingue, les Haïtiens ont certainement beaucoup à apprendre de leurs voisins, en termes de sécurité nationale, de gouvernance militaire, de politique publique et de patriotisme réel.

### Qu'en est-il de la République d'Haïti ?

Depuis la "démobilisation" de l'Armée haïtienne en 1994-1995, le Corps de l'Aviation a été purement et simplement dissout, au lieu d'être transféré à sa mauvaise héritière, la Police Nationale d'Haïti (PNH). La piste d'atterrissage de **Bowen Field** (Chancerelles, Bas Delmas) a fait l'objet de deux projets de logements sociaux et de parc sportif, qui n'ont jamais été finalisés. Pourtant, l'aéroport militaire de Chancerelles servait d'aérodrome de

secours à la capitale, au point que des vols commerciaux internationaux y avaient atterri par erreur. Cela fait déjà 31 ans qu'aucune mesure n'a été prise par les autorités haïtiennes pour relancer l'aviation militaire qui servait de seule école de formation de pilotes dans le pays. L'Etat s'est désengagé de ce secteur stratégique qui garantit la force, le respect, l'autonomie et la sécurité d'un pays moderne et de sa population.

À l'heure où, en plus des aéronefs traditionnels (avions et hélicoptères), le domaine d'intervention de l'armée de l'air inclut de plus en plus l'utilisation d'aéronefs sans pilote (les drones militaires). Pour sa part, Haïti continue de faire preuve de ce manque ahurissant de

dignité nationale en restant sans aviation militaire. Pourtant, partout ailleurs les forces aériennes se trouvent en plein mouvement de modernisation et de réorientation technologique, par l'introduction d'aéronefs sans pilote.

### Aviation militaire en Haïti : les défis à relever



Un ancien avion d'Air Haïti

Contrairement aux pays voisins de la Caraïbe, Haïti souffre du manque d'infrastructures aéroportuaires : les pistes d'atterrissage, les héliports, les aérodromes, les aéroports y sont rares et mal équipés. Les espaces appropriés en plaines du Cul-de-Sac et de Léogane, se réduisent chaque jour en raison de constructions anarchiques dans des zones hier déclarées réservées.

De plus, il y a un manque évident de pilotes : depuis la dissolution de l'Armée d'Haïti et de son Corps d'Aviation, ils sont rares les pilotes haïtiens ou d'origine haïtienne travaillant ou vivant dans le pays. Les anciens pilotes militaires haïtiens sont devenus indisponibles de par leur âge avancé ou une longue période d'inactivité. À cela, s'ajoute le manque relatif de ressources financières pour l'achat d'une flotte d'aéronefs (avions, hélicoptères et drones) de communication, de surveillance et de transport, bien que de l'argent soit toujours disponible pour des activités moins importantes. Les fonds alloués aux carnavals, les soudoiements aux bandits, les dilapidations liées aux fameuses "cartes de débit", les sommes faramineuses dépensées en "per diem" pour des voyages inutiles à l'étranger, s'avèrent objectivement moins

L'aviation militaire d'Haïti avait pavé la voie à l'émergence d'une aviation civile et commerciale en Haïti. Nos premiers pilotes de guerre allaient assurer plus tard les liaisons aériennes domestiques du pays pour la nouvelle Compagnie publique "Air Haïti" (1969-1982). Celle-ci utilisait les infrastructures de l'aviation militaire de Bowen Field (aéroport de Chancery, Bas-Delmas) pour son trafic interne.

La nécessaire refondation de l'aviation militaire haïtienne fera face à des défis à relever. Ce sont des problèmes politiques, techniques, systémiques, structurels et conjoncturels, dont la plupart affectent tant l'aviation civile que celle militaire.

bénéfiques pour le pays que les dépenses de remobilisation de l'armée. À côté des retenues à la source effectuées sur les salaires des agents publics pour la Caisse d'Assistance Sociale (CAS), le Fonds d'Entretien Routier (FER), le Fonds de Gestion et de Développement des Collectivités Territoriales (FGDCT), on pourrait ajouter un **Fonds de Remobilisation des Forces Armées d'Haïti (FR-FAD'H)** au budget de la République.

La situation catastrophique que vit le peuple haïtien aujourd'hui sur les plans sécuritaire, environnemental et économique, est une preuve de l'inadéquation des anciennes mesures de rétorsion prises contre toute l'institution militaire, y compris la police rurale qui lui était rattachée, à cause de certaines dérives de la haute hiérarchie politico-militaire. La meilleure excuse qu'on puisse faire à la Nation aujourd'hui, c'est de participer activement à la remise sur pied d'une armée plus forte, mais apolitique ou politiquement neutre, et respectueuse des droits humains.

**Jean Hénoc Faroul**

[www.magazinehaitiespoir.site](http://www.magazinehaitiespoir.site)

Facebook : Magazine Haïti-Espoir

Phone: +509 34751155/ AIDEZ-NOUS au NATCASH : +(509)5622 0262

# **Nouvelle Alliance pour la Patrie (NAP) : Un nouveau-né dans le paysage politique d'Haïti**

Par Ulysse Jean Chenet



Au centre, Dr. Hanrino Destinoble

La **Nouvelle Alliance pour Haïti (NAP)** est une nouvelle formation politique qui a été présentée le Jeudi 2 juillet 2026 à l'Hôtel Ritz Kinam de Pétion-ville par le docteur **Hanrino Destinoble** en présence de la Presse parlée, écrite, télévisée et en ligne. La NAP n'est un parti politique en plus, cette nouvelle structure politique porte une nouvelle vision pour le développement d'Haïti. Elle fait la promotion de l'intégration de toutes les couches sociales du pays et de la diaspora sans exclusive. Elle entend contribuer à la restauration de la sécurité dans le pays pour faciliter l'organisation des élections générales en Haïti, 10 ans après les dernières joutes électorales de l'année 2016.

La **NAP** se positionne comme un rempart contre l'instabilité politique et pour la résolution de la crise haïtienne et le développement durable du pays. La vision de NAP est de bâtir une nation forte, stable et prospère. Cette structure prône grandement l'intégration de la Diaspora dans la vie politique et économique du pays.

**La mission de NAP est de :**

- 1) Promouvoir une gouvernance basée sur la transparence dans la gestion des affaires publiques.
- 2) Prioriser les compétences techniques comme critère de choix dans la fonction publique.
- 3) Exiger l'éthique et l'intégrité dans la vie politique du pays.
- 4) Assurer la justice sociale comme fondement de l'équilibre national.
- 5) Promouvoir le respect strict et indéfectible des institutions républicaines du pays.

Pour atteindre ces objectifs au bénéfice de la Nation haïtienne, la NAP invite tous les acteurs politiques du pays à se mettre ensemble pour définir un **Plan de sauvetage national**.

Info: (509) 3708 8792

Rédaction:

**Ulysse Jean Chenet**

Email: [jeanchenetulyse@gmail.com](mailto:jeanchenetulyse@gmail.com)

# BUREAU DE MONÉTISATION DES PROGRAMMES D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT



# BMPAD

**Le Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD) est un organisme public autonome, chargé d'assurer la mobilisation, la gestion et la mise en œuvre de projets structurants inscrits dans la politique de développement du Gouvernement.**



**La création du BMPAD en 2008 a mis fin au Bureau de Gestion du Programme PL-480/Titre III.**

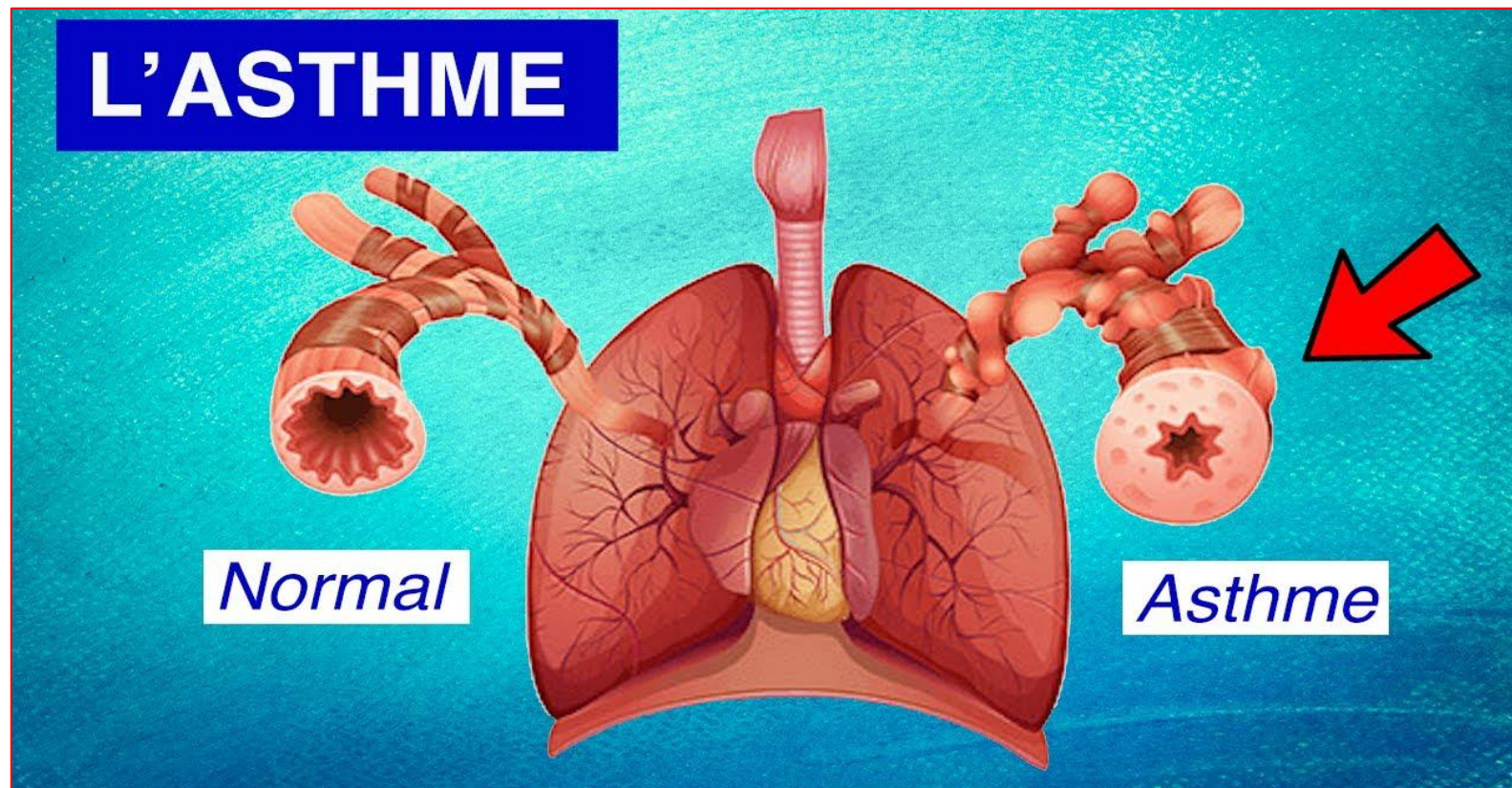
**Cet organisme fonctionnait sous la direction du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe. Contrairement au Bureau de Gestion du Programme PL-480/Titre III, le BMPAD jouit d'une autonomie administrative et financière. Il assure le relais « des accords, des conventions et des protocoles d'entente » de l'ancienne structure. Sa mission est clairement définie selon les statuts précisés dans sa loi cadre.**

[bmpad.gouv.ht](http://bmpad.gouv.ht), Port-au-Prince, Haïti

# Le traitement de l'asthme bronchique à Cuba : fondements et expériences

**Dra. Eriakna Castellanos Abad,**

- docteur en médecine,
- spécialiste en médecine générale,
- spécialiste en hygiène et épidémiologie,
- diplômée en histoire et art appliqués à la médecine,
- titulaire d'une maîtrise en patrimoine artistique et études de la culture visuelle,
- et d'une maîtrise en développement culturel communautaire.



## L'asthme bronchique

L'asthme bronchique est une maladie respiratoire chronique qui touche des millions de personnes dans le monde, et Cuba ne fait pas exception. Sur l'île, où la médecine traditionnelle et les pratiques culturelles sont profondément ancrées, diverses thérapies ont émergé, alliant savoir ancestral et approche scientifique moderne. Cet article explore les fondements de ces thérapies traditionnelles pour le traitement de l'asthme, ainsi que les expériences de ceux qui les ont utilisées pour soulager leurs symptômes.

L'un des fondements de la médecine traditionnelle cubaine est l'utilisation des plantes médicinales. Parmi elles, le *corossol*, l'*eucalyptus* et le *thym* sont parmi les plus couramment utilisés dans la préparation d'infusions et de

sirops destinés à soulager les symptômes de l'asthme. Ces plantes possèdent des propriétés anti-inflammatoires et bronchodilatatrices qui peuvent contribuer à réduire la fréquence et la gravité des crises d'asthme.

La préparation de ces remèdes se fait souvent en famille, où le savoir se transmet de génération en génération, renforçant ainsi le lien entre la communauté et son patrimoine culturel. Outre les plantes médicinales, les techniques de respiration et les exercices physiques jouent un rôle crucial dans la prise en charge de l'asthme. La pratique du yoga et de la respiration diaphragmatique, qui a gagné en popularité à Cuba, favorise non seulement la santé respiratoire, mais aussi le bien-être émotionnel.

Page suivante



**Eucabroncosol, remède naturel contre l'asthme bronchite, à base d'eucalyptus, miel, thym, corossol, citron.**

Ces techniques aident les patients à contrôler leur respiration lors d'une crise d'asthme, ce qui peut réduire le stress et l'anxiété liés à la maladie. L'association de ces pratiques aux traitements médicaux conventionnels offre une approche holistique de la prise en charge de l'asthme. Les expériences des patients ayant opté pour ces thérapies traditionnelles sont diverses. Nombre d'entre eux font état d'une amélioration significative de leur qualité de vie, soulignant l'importance de se sentir acteur de sa propre guérison.

En se tournant vers ces pratiques, les patients recherchent non seulement un soulagement physique, mais aussi un lien avec leurs racines culturelles.

### **Eucabroncosol,**

Cette dimension émotionnelle est essentielle à la perception du traitement et peut influencer positivement ses résultats. Toutefois, il est crucial d'aborder ces thérapies avec prudence. Bien que de nombreuses personnes aient trouvé un soulagement grâce aux traitements traditionnels, l'absence d'études scientifiques rigoureuses étayant leur efficacité soulève des questions quant à leur utilisation exclusive. Il est donc essentiel de promouvoir une approche intégrative qui combine le meilleur de la médecine traditionnelle et de la médecine moderne, garantissant ainsi un traitement sûr et efficace aux personnes souffrant d'asthme bronchique.

À Cuba, la prise en charge de l'asthme bronchique repose sur une riche tradition culturelle qui valorise à la fois les pratiques ancestrales et les progrès de la médecine contemporaine. Les thérapies traditionnelles, basées sur les plantes médicinales et les techniques respiratoires, offrent un chemin vers le bien-être profondément ancré dans l'identité cubaine. L'intégration de ces approches ouvre la

voie à une gestion multidimensionnelle de la maladie, qui prend en compte non seulement les symptômes physiques, mais aussi les besoins émotionnels et culturels de chaque patient.

### **Dra. Eriakna Castellanos Abad,**

- docteur en médecine,
- spécialiste en médecine générale,
- spécialiste en hygiène et épidémiologie,
- diplômée en histoire et art appliqués à la médecine,
- titulaire d'une maîtrise en patrimoine artistique et études de la culture visuelle,
- et d'une maîtrise en développement culturel communautaire.



**HAITI-ESPOIR :**  
IDENTIFIER LES PROBLÈMES ;  
DÉTERMINER LEURS CONSÉQUENCES ;  
RECHERCHER LEURS CAUSES ;  
SENSIBILISER LES GENS ;  
ET LES MOBILISER AUTOUR DES SOLUTIONS !

### **GÉNÉRIQUE**

**Directeur Général**  
Me. Jean Hénoc Faroul

**Rédacteur en Chef**  
Me. Jean Hénoc Faroul

**Secrétaire de Rédaction**  
Me. Jean Hénoc Faroul

**Rédaction**  
Mutchi Obas  
Alex Calas  
Ing. Moïse Charles  
Ing. Yves Junior Vancol  
Me. Manfred Siméon  
Me. Jean Hénoc Faroul  
Bernadel Joseph  
Jean Gustave Molin  
Martine Milard

**Promotion**  
Alex Calas

**Reporter**  
Thomas Goldy

**Responsables de Publicité**

Eder Rosier

**Marketing et distribution**  
Jean Eudes Pierre Jean

**Art graphique**  
Alexis Jean Billy

# SERVICE MARITIME DE NAVIGATION D'HAÏTI SEMANAH



**Le SEMANAH a une mission de régulation et de contrôle des eaux maritimes haïtiennes, qu'il soit côtier, régional ou international. Il agit suivant les directives de son Conseil d'Administration composé du :**

- Ministre des Travaux Publics, Transports et Communications, Président*
- Ministre de l'Économie et des Finances, Membre*
- Ministre des Affaires Étrangères et des Cultes, Membre*
- Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, Membre*
- Ministre du Commerce et de l'Industrie, Membre*
- Directeur Général de l'Institution, Secrétaire du Conseil*



*Au milieu, le Directeur Général Eric Prévost Junior*

Le SEMANAH joue donc un rôle important en aidant l'État à cerner dans son ensemble les multiples problèmes liés au domaine maritime.

Dans un milieu en perpétuelle mutation et à côté de l'intensification des exigences, le SEMANAH joue un rôle de premier ordre dans la sécurité, la sûreté du transport maritime et la protection de l'environnement marin. Cette mission s'exerce dans les limites de sa juridiction à travers sa structure fonctionnelle.

De plus, par son implantation territoriale, le SEMANAH offre un service public de proximité aux usagers de la mer.



# L'UNION EUROPÉENNE AU SECOURS D'HAÏTI



Une vue de l'assistance

La **Global Gateway** de l'Union Européenne (UE) a lancé la première édition du *Forum national d'Investissement* à Pétion-Ville, Haïti le Lundi 29 Juin 2026. Le Premier Ministre –Président d'Haïti, **Alix Didier Fils-Aimé**, et la Représentante permanente de l'Union Européenne en Haïti, **Madame Helene Roos**, ont présidé l'ouverture de ce forum qui a réuni le Gouvernement, le secteur privé des affaires et des bailleurs internationaux. Les autorités haïtiennes ont compris ce qu'on attend d'eux : la création d'un cadre propice à ces investissements indispensables à la relance économique. Les capitaux nationaux et internationaux, dont le pays a grand besoin, ont malheureusement peur de cette instabilité politique, l'imprévisibilité et surtout de l'insécurité publique, juridique et foncière qui battent leur dans le pays depuis trop longtemps déjà.

Les gens d'affaires d'Haïti ont trouvé l'occasion de s'informer un peu plus sur cette initiative européenne de coopération au développement, et sur comment participer à ses programmes. Pour sa part, l'UE s'impatientait de pouvoir lancer les activités de la Global Gateway dans le pays. Au cours de la rencontre, il y a eu des présentations

édifiantes et des échanges entre le gouvernement, les partenaires internationaux et les représentants du secteur privé des affaires d'Haïti. En perspective: une enveloppe de 400 millions d'euros (456 millions UDS) sera allouée aux infrastructures vitales, l'énergie renouvelable et les projets de connectivité digitale. Cela participe d'un effort de stabilisation et de reconstruction du pays pratiquement dévasté par de longues années de désordres et d'incurie.

Ce programme fait partie de l'agenda d'investissement de la Global Gateway en Amérique Latine et dans la Caraïbe. Dans son budget de 300 milliards d'euros pour la période 2021-2027, 45 milliards, soit 15%, avaient été alloués à des projets dans les pays latino-américains et caribéens. Avec son initiative dénommée '*Route de la Soie*', la Chine populaire est déjà très active dans le sous-continent où elle finance des routes, des ports et d'autres projets de développement. Cela a incité l'Union Européenne à ne pas rester en laisse dans ses anciennes colonies avec lesquelles elle tisse des liens économiques, politiques, culturels et affectifs.

Page suivante

### À propos de la Global Gateway :

La Global Gateway est une initiative européenne qui a pour mission de bien positionner l'Europe sur l'échiquier géoéconomique, en mobilisant des fonds pour développer des infrastructures durables, stimuler la croissance mondiale et garantir les sources d'approvisionnement de l'Europe et son autonomie stratégique. Ses interventions tournent autour de 5 grands axes prioritaires :

- les transports,
- l'énergie verte,
- la santé,
- l'éducation tournée vers le développement durable et

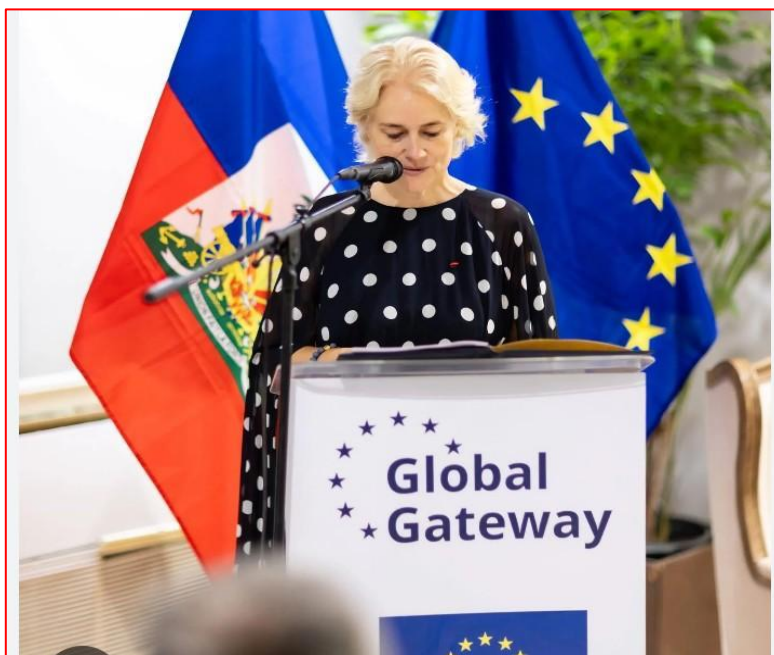
- le numérique.

Dans les pays en développement comme Haïti, la Global Gateway intervient dans :

- les domaines des infrastructures durables, où elle encourage les investissements publics et privés ;
- la sécurité des approvisionnements européens face à la concurrence internationale.

Elle comptait mobiliser 300 milliards d'euros d'investissements dans le monde durant la période 2021-2027. Face au succès et l'atteinte rapide de ses objectifs, la Commission Européenne a décidé de relever le budget à 400 milliards d'euros d'investissement d'ici à 2027.

### La coopération Union Européenne –Haïti :



Madame Hélène Roos, Représentante de l'Union Européenne en Haïti

L'UE représente l'un des plus grands bailleurs de fonds pour la République d'Haïti. Le portefeuille de sa coopération à l'horizon de 2028 était ainsi ventilé:

- 340 millions d'euros pour le *développement durable*,
- une aide *humanitaire annuelle* de 25 à 40 millions d'euros pour les déplacés internes,
- un soutien de 10 millions d'euros à la *Police Nationale d'Haïti* (PNH),
- un support financier à la *Force de Répression des Gangs* (FRG).

Désormais, on peut y inclure le programme nouvellement introduit de la *Global Gateway* dont l'objectif est de stimuler les investissements publics et privés dans les domaines des transports, de l'énergie verte et l'agro-industrie.

En général, l'aide de l'UE combine les dons, les prêts via les institutions financières publiques, telles que la *Banque Européenne d'Investissements (BEI)* qui octroie des prêts

aux Etats, la *Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD)* qui soutient le secteur privé dans une quarantaine de pays.

### Changement de paradigme :

Pour une agréable surprise, c'en était une ! Car, personne n'osait s'imaginer que dans ce chaos généralisé marqué par l'absence de l'État et la forte présence des groupes armés, la communauté internationale penserait déjà à faire de nouveaux investissements en Haïti. On semble également se diriger vers un changement de paradigme dans la coopération Haïti-UE. L'U voudrait passer de l'assistanat à une coopération basée sur les échanges commerciaux et les investissements dans les secteurs publics susceptibles d'attirer des investissements privés.

Les Européens paraissent conscients de deux choses :

- l'attraction chinoise dans la région ;
- les défis posés par le climat d'insécurité sévissant en Haïti.

Mais, ils n'attendent pas pour agir, espérant que dans un délai pas trop lointain une amélioration de la situation sécuritaire leur permettra de mettre en œuvre ce programme. Sans doute des pressions seront exercées et des dispositions prises pour nettoyer les écuries d'Augias et relancer la vie socio-économique haïtienne trop longtemps paralysée par toute une série de difficultés apparemment inextricables. Ces défis ne pourront être surmontés sans une forte implication de la communauté internationale. Déjà l'UE a cru déceler chez la nouvelle génération d'entrepreneurs haïtiens, une moindre propension à entretenir des monopoles mortifères et la concurrence déloyale, véritable poison violent contre la libre entreprise et le développement socio-économique.

Haïti-Espoir

# ADMINISTRASYON JENERAL DWÀN



## Lancement du module ASYVAL par l'Administration Générale des Douanes...

**Lalwa ak Leta Santral** bay Administrasyon Jeneral Dwàn plen pouvwa poul goumen kont kontrebann sou fontyè, nan ewopò ak nan waf yo. Konsa ,ajan dwàn yo gen otorizasyon pou yo:

- arete moun ki ap fè kontrebann ;
- arete chofè kap transpòte machandiz kontrebann ;
- sezi machin ki ap transpòte yo ;
- sezi machandiz sa yo.

Ou menm ki gen gwo depo ak magazen ,se pou fakti ak papye dwàn ou toujou pare pou montre enspektè dwàn yo. Ladwàn pap jwe, paske san lajan ladwàn, Leta pap ka fonksyone ni bay popilasyon an sèvis

**MALÈ AVÈTI PA TOUYE KOKOBE ! EDE LETA POU LETA KA EDE NOU!**



**Discours de Sékou Touré le 25 août 1958 à Conakry.****Ahmed Sékou Toure, père de l'indépendance de Guinée Conakry**

Votre présence parmi nous symbolise non seulement la « Résistance » qui a vu le triomphe de la Raison sur la force, la Victoire du Bien sur le mal, mais elle représente aussi, et je puis même dire surtout, un nouveau stade, une autre période décisive, une nouvelle phase d'évolution.

Comment le Peuple africain ne serait-il pas sensible à ces augures, lui qui vit quotidiennement dans l'espoir de voir sa dignité reconnue, et renforce de plus en plus sa volonté d'être égal aux meilleurs ? La valeur de ce Peuple, Monsieur le Président, vous la connaissez sans doute mieux que nul autre, pour en avoir été juge et témoin aux heures les plus difficiles que la France ait jamais connues. Cette période exceptionnelle à l'issue de laquelle la Liberté devait resurgir avec un éclat nouveau, une force décuplée, est marquée par l'homme d'Afrique d'une manière toute particulière, puisqu'il a, au cours de la dernière guerre mondiale, rallié, sans justification apparente, la cause de la Liberté des Peuples et de la Dignité Humaine.

A travers les vicissitudes de l'Histoire chaque Peuple s'achemine vers ses propres Lumières, agit selon ses caractéristiques particulières et en fonction de ses principales aspirations sans qu'apparaissent nécessairement les mobiles réels qui le font agir.

Notre esprit, pourtant rompu à la logique implacable des moyens et des fins, ainsi qu'aux dures disciplines des réalités quotidiennes, est constamment attiré par les grandes nécessités de l'Élévation et de l'Émancipation Humaines. L'épanouissement des valeurs de l'Afrique est

**Monsieur le Président du Gouvernement de la République Française,**

Dans la vie des Nations et des Peuples, il y a des instants qui semblent déterminer une part décisive de leur Destin ou qui, en tout cas, s'inscrivent au registre de l'Histoire en lettres capitales autour desquelles les légendes s'édifient, marquant de manière particulière au graphique de la difficile évolution humaine, les points culminants, les sommets qui expriment autant de victoires de l'Homme sur lui-même, autant de conquêtes de la Société sur le milieu naturel qui l'entoure.

Monsieur le Président, vous venez en Afrique précédé du double privilège d'appartenir à une légende glorieuse qui magnifie la Victoire de la Liberté sur l'asservissement et d'être le premier Chef du Gouvernement de la République Française à fouler le sol de Guinée.

freiné, moins à cause de ceux qui les ont façonnées, qu'à cause des structures économiques et politiques héritées du régime colonial en déséquilibre avec ses aspirations d'avenir.

C'est pourquoi nous voulons corriger, non par des réformes timides et partielles, mais fondamentalement, ces structures afin que le mouvement de nos Sociétés suive la ligne ascendante d'une constante évolution, d'un perpétuel perfectionnement.

Le Progrès est en effet une création continue, un développement ininterrompu vers le Mieux, pour le Meilleur. Étape après étape, les Sociétés et les Peuples élargissent et consolident leur droit au bonheur, leurs titres de dignité, et développent leur contribution au Patrimoine économique et culturel du monde entier.

L'Afrique Noire n'est pas différente en cela de toute autre Société ou de tout autre Peuple. Selon nos voies propres, nous entendons nous acheminer vers notre bonheur et cela avec d'autant plus de volonté et de détermination que nous connaissons la longueur du chemin que nous avons à parcourir. La Guinée n'est pas seulement cette entité géographique que les hasards de l'Histoire ont délimitée suivant les données de sa colonisation par la France, c'est aussi une part vive de l'Afrique, un morceau de ce continent qui palpète, sent, agit et pense à la mesure de son destin singulier. Mais aussi vaste que soit notre ère d'investigation, aussi étendu que soit notre champ d'action, cela est insuffisant en regard de nos propres exigences d'évolution.

Pour y répondre, nous devons engager non seulement l'ensemble de nos potentialités propres, mais encore tout ce qui constitue les biens et les connaissances universels, lesquels chaque jour se développent et s'accroissent de manière inappréciable.

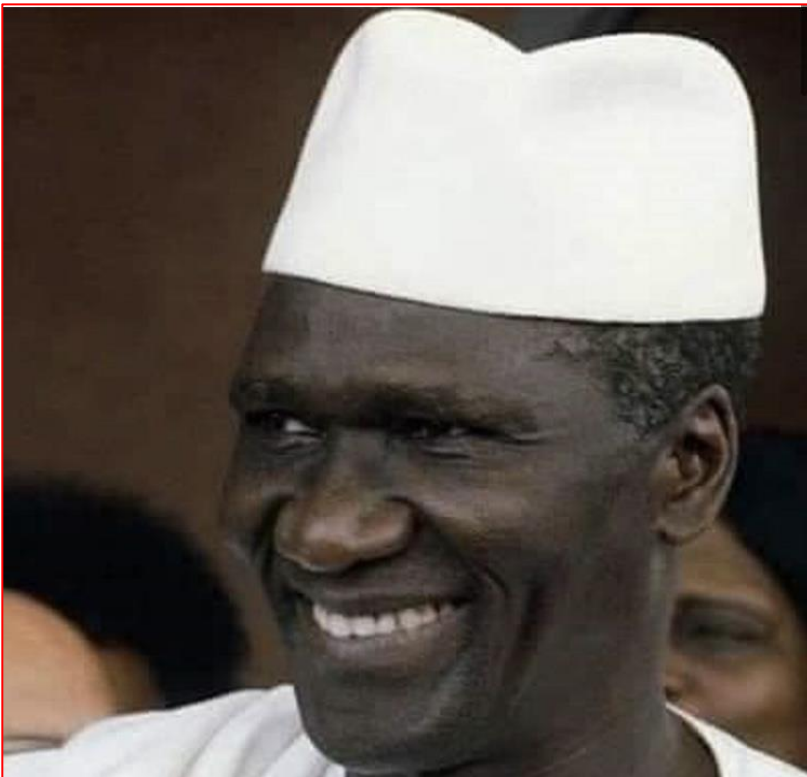
A travers le désordre moral dû au fait colonial et à travers les contradictions profondes qui divisent le monde, nous devons taire les pensées idéales afin de serrer au plus près les possibilités réelles, les moyens efficaces et immédiatement utilisables ; nous devons nous préoccuper des conditions exactes de nos populations afin de leur apporter les éléments d'une indispensable évolution, sans laquelle le mieux-être qu'elles prétendent légitimement obtenir ne pourrait être créé. Si nous ne nous employions pas à cette tâche, nous n'aurions aucune raison de vouloir remplir les fonctions dont nous avons la charge, aucun droit à la confiance de nos populations. C'est parce que nous nous interdisons de confisquer à notre profit la souveraineté des populations guinéennes, que nous devons vous dire sans détour, Monsieur le Président du Conseil, les exigences de ces populations pour qu'avec elles, soient recherchées les voies les meilleures de leur Émancipation totale.

Le privilège d'un Peuple pauvre est que le risque que courent ses entreprises est mince, et les dangers qu'il encourt sont moindres. Le pauvre ne peut prétendre qu'à s'enrichir et rien n'est plus naturel que de vouloir effacer toutes les inégalités et toutes les injustices. Ce besoin d'égalité et de Justice nous le portons d'autant plus profondément en nous, que nous avons été plus durement soumis à l'injustice et à l'inégalité.

L'analyse logique et une connaissance de plus en plus grande de nos valeurs particulières, de nos moyens potentiels, de nos possibilités réelles nous laissent cependant exempts de tout complexe et de toute crainte : nous sommes uniquement préoccupés de notre avenir et soucieux du bonheur de notre Peuple.

Ce bonheur peut revêtir des aspects multiples et des caractéristiques diverses selon la nature de nos aspirations, de nos désirs, selon notre état propre ; il peut être aussi bien une chose unique qu'un faisceau de mille choses, toutes également indispensables à sa réalisation. Nous avons, quant à nous, un premier et indispensable besoin, celui de notre Dignité. Or, il n'y a pas de Dignité sans Liberté, car tout assujettissement, toute contrainte imposée et subie dégrade celui sur qui elle pèse, lui retire une part de sa qualité d'Homme et en fait arbitrairement un être inférieur.

### **Nous préférons la Pauvreté dans la Liberté à l'Opulence dans l'esclavage.**



Ahmed Sékou Toure, père de l'indépendance de Guinée Conakry ses hommes, son économie, son organisation administrative, et, en vue de bâtir une Communauté Franco-africaine solide et dont la pérennité sera d'autant

Ce qui est vrai pour l'Homme l'est autant pour les Sociétés et les Peuples. C'est ce souci de Dignité, cet impérieux besoin de Liberté qui devait susciter aux heures sombres de la France les actes les plus nobles, les sacrifices les plus grands et les plus beaux traits de courage. La Liberté, c'est le privilège de tout homme, le droit naturel de toute Société ou de tout Peuple, la base sur laquelle les États Africains s'associeront à la République Française et à d'autres États pour le développement de leurs valeurs et de leurs richesses communes.

Monsieur le Président, vous me permettrez de rappeler un passage du discours que j'ai prononcé à l'occasion de la visite récente d'un Représentant du Gouvernement Français, M. Gérard Jacquet, ancien Ministre de la France d'Outre-Mer.

Notre option fondamentale qui, à elle seule, conditionne les différents choix que nous allons effectuer, réside dans la décolonisation intégrale de l'Afrique :

plus garantie qu'elle n'aura plus dans son sein des phénomènes d'injustice, de discrimination ou toute cause de dépersonnalisation et d'indignité.

Page suivante

En effet, le monde évolue rapidement et les impératifs de la vie moderne posent avec brutalité le problème du choix entre la stagnation et le progrès, entre la division des Peuples et leur union fraternelle, entre l'esclavage et la liberté, enfin entre la guerre et la paix.

Pour l'Afrique Noire d'influence française, ces problèmes doivent être abordés avant tout avec un esprit réaliste, compréhensif. Notre cœur, notre raison, en plus de nos intérêts les plus évidents, nous font choisir, sans hésitation, l'interdépendance et la liberté dans cette union, plutôt que de nous définir sans la France et contre la France. Et c'est en raison de cette orientation politique que nos exigences doivent être toutes connues pour que leur discussion soit facilitée au maximum.

D'aucuns en parlant des rapports franco-africains situent leur raisonnement dans le domaine économique et social exclusivement, et concluent fatalement, compte tenu du grand retard des pays sous-développés d'Afrique, par l'apologie de l'action coloniale de la France. Ces hommes oublient qu'au-dessus de l'économie et du social il y a une valeur autrement plus importante, qui oriente et détermine le plus souvent l'action des hommes d'Afrique ; cette valeur supérieure réside essentiellement dans la Conscience qu'apportent les hommes d'Afrique à la lutte politique, tendant à sauvegarder leur Dignité et leur Originalité et libérer totalement leur Personnalité.

Qui ne sait aujourd'hui que les drames douloureux enregistrés dans l'histoire coloniale française en Indochine et en Afrique du Nord sont interprétés aussi différemment selon que l'on donne la suprématie à l'économie, ou que le Droit à l'indépendance, le respect de la Dignité des Peuples sont considérés comme les bases les plus solides de toute association de Peuples différents !

Aujourd'hui, en raison de l'évolution de la situation internationale et surtout du gigantesque progrès du mouvement de décolonisation dans les pays dépendants, nous pouvons affirmer que la Force Militaire dirigée contre la Liberté d'un pays ne peut plus garantir ni le prestige, ni les intérêts d'une Métropole. Le rayonnement de la France, la garantie et le développement de ses intérêts en Afrique ne sauraient désormais résulter que de l'association libre des pays d'Outre-Mer. L'action économique et culturelle de la France demeure encore indispensable à l'évolution harmonieuse et rapide des Territoires d'Outre-Mer.

C'est en fonction de ces leçons du passé et des impératifs de cette évolution nécessaire, de ce progrès général irréversible déjà accompli, de la ferme Volonté des Peuples d'Outre-Mer à accéder à la totale Dignité Nationale excluant définitivement toutes les séquelles de l'ancien régime colonial, que nous ne cessons, dans le cadre d'une Communauté Franco-africaine égalitaire et juste, de proclamer la reconnaissance mutuelle et l'exercice effectif du Droit à l'indépendance des Peuples d'Outre-Mer.

Certains attributs de Souveraineté qui seront exercés au niveau de cette Communauté devront se résumer en quatre domaines :

- Défense ;
- Relations diplomatiques ;
- Monnaie ;
- Enseignement supérieur.

Un pays qui exclut toute interdépendance dispose de quatre Pouvoirs essentiels :

1. La Défense ;
2. La Monnaie ;
3. Les Relations extérieures et la Diplomatie ;
4. La Justice et la Législation.

Nous acceptons volontairement certains abandons de Souveraineté au profit d'un ensemble plus vaste parce que nous espérons que la confiance placée dans le Peuple Français et notre participation effective au double échelon législatif et exécutif de cet Ensemble sont autant de garantie et de sécurité pour nos intérêts moraux et matériels.

Nous ne renonçons pas et ne renoncerons jamais à notre droit légitime et naturel à l'indépendance car, à l'échelon franco-africain nous entendons exercer souverainement ce droit. Nous ne confondons pas non plus la jouissance de ce droit à l'indépendance avec la sécession d'avec la France, à laquelle nous entendons rester liés et collaborer à l'épanouissement de nos richesses communes.



Conakry, capitale de la Guinée.

Page suivante

Le projet de Constitution ne doit pas s'enfermer dans la logique du régime colonial qui a fait juridiquement de nous des citoyens français, et de nos Territoires, une partie intégrante de la République Française Une et Indivisible. Nous sommes Africains et nos Territoires ne sauraient être une partie de la France. Nous serons citoyens de nos États africains, membres de la Communauté Franco-Africaine.

En effet, la République Française, dans l'Association Franco-africaine, sera un élément tout comme les États Africains seront également des éléments constitutifs de cette grande Communauté Multinationale composée d'États Libres et Égaux. Dans cette Association avec la France, nous viendrons en Peuples libres et fiers de leur Personnalité et de leur Originalité, en Peuples conscients de leur apport au patrimoine commun, enfin en Peuples Souverains participant par conséquent à la discussion et à la détermination de tout ce qui, directement ou indirectement, doit conditionner leur existence. La qualité ou plutôt la nouvelle nature des rapports entre la France et ses anciennes colonies devra être déterminée sans paternalisme et sans duperie. En disant NON de manière catégorique à tout aménagement du régime colonial et à tout esprit paternaliste, nous entendons ainsi sauver dans le temps et dans l'espace les engagements qui seront conclus par la nouvelle Communauté Franco-Africaine.

En dehors de tout sentiment de révolte, nous sommes des participants résolus et conscients à une évolution politique en Afrique Noire, condition essentielle à la reconversion de tout l'acquis colonial vers et pour les populations africaines. Le nom de notre Association nous importe peu, ce qui importe sera le contenu de notre Association, la somme des possibilités nouvelles d'évolution qu'elle offrira aux Territoires Africains actuellement engagés dans le grand mouvement d'émancipation qui exige la disparition totale du phénomène colonial et l'établissement d'une ère de liberté vraie, d'égalité et de fraternité agissante.

Monsieur le Président, nous savons que vous vous êtes donné pour mission de sauver l'Unité de la Nation Française. Cette noble ambition, l'effort qu'elle suppose seront à la mesure de votre pouvoir si elle comprend et sait respecter également les points de sensibilisation de l'action des Peuples associés à la Nation Française. En effet, les Territoires actuels d'AOF et d'AEF ne doivent pas être des entités définitives. L'immense majorité des populations intéressées veut substituer aux actuelles entités AOF-Togo et AEF deux États puissants fraternellement unis à la France. Des considérations humaines et sociales autant

qu'économiques et politiques plaident en faveur de la constitution de ces États qui seront dotés de Parlements et de Gouvernements démocratiques. Ces grandes perspectives qui vont pouvoir accélérer l'histoire de nos pays, en leur permettant de transcender les particularismes et les égoïsmes ou plutôt leurs contradictions internes, demeurent pour notre génération la voie la plus sûre, la plus directe qui aboutit à la Paix et au Bonheur.

Ces mêmes perspectives, positives pour les Territoires d'Outre-Mer et pour la Grandeur de la France dans le monde, exigeront de nous, Africains, Malgaches et Français, des efforts plus grands, à la fois plus nobles et plus exaltants que ne l'aurait exigé la solution destructive d'une séparation. Je rappelle souvent que la vie de l'homme va de zéro à cent alors que celle de nos Peuples est éternelle. Nous sommes quant à nous Africains de Guinée, sûrs que notre courage et notre loyauté, notre communion d'action créatrice de biens, et notre amour de la Justice et du Progrès sauront conduire, à travers le temps, notre future Communauté avec toujours plus de Puissance, et dans la Prospérité et la Liberté.

Pour résumer la position guinéenne vis-à-vis du projet de Constitution qui fera l'objet du Référendum du 28 septembre, nous affirmons qu'elle ne sera favorable qu'à condition que la Constitution proclame :

1. Le Droit à l'indépendance et à l'égalité juridique des Peuples associés, droit qui équivaut à la Liberté pour ces Peuples de se doter d'Institutions de leur choix et d'exercer dans l'étendue de leurs États et au niveau de leur ensemble, leur pouvoir d'autodétermination et d'autogestion ;
2. Le Droit de divorce sans lequel le mariage franco-africain pourra être considéré, dans le temps comme une construction arbitraire imposée aux générations montantes ;
3. La Solidarité agissante des Peuples et des États associés afin d'accélérer et d'harmoniser leur évolution.

Dans l'intérêt bien compris des Peuples d'Outre-Mer et de la France, nous osons penser, Monsieur le Président, que votre Gouvernement saura proposer au Référendum un projet de Constitution tenant compte, non pas des conceptions juridiques basées sur un régime impopulaire, mais seulement des exigences exprimées par des Peuples mûrs, tous solidairement et fermement décidés de se construire un Destin de liberté, de Dignité et de Solidarité fraternelle pour la Communauté Multinationale que sera l'Association de nos États, pour l'Unité et l'Émancipation de l'Afrique.

VIVE LA GUINEE ! VIVE LA FRANCE !

# Discours de Charles de Gaulle, Président du Conseil de la République française,

Le 25 août 1958 à Conakry.



Ahmed Sékou Toure, père de l'indépendance de Guinée Conakry

Nous voyons là chaque pas, quand nous prenons pied sur cette terre de Guinée, quelles sont les réalisations que l'œuvre commune a déjà accomplies, et quand nous entendons les Présidents de l'Assemblée et du Conseil de Gouvernement de la Guinée, nous croyons bien apercevoir aussi ce que la culture, l'influence, les doctrines, la passion française ont pu faire pour contribuer à révéler la qualité d'hommes qui en avaient naturellement.

Ceci dit, j'ai écouté bien entendu avec la plus grande attention les paroles qui ont été prononcées ici et qui me paraissent demander que le Général de Gaulle, le Chef de la France, fasse ici, dise ici ce qu'il faut, pour bien préciser les choses qui doivent être précisées.

Nous croyons, je crois depuis des années et je l'ai prouvé quand il fallait, que les Peuples africain s'étaient appelés à leur libre détermination ; je crois aujourd'hui que ce n'était qu'une étape, qu'ils continueront leur évolution et ce n'est pas moi, ce n'est pas la France qui le contestera jamais. Je crois aussi que nous sommes sur une terre et dans un monde où les réalisations sont nécessaires si l'on veut que les plus humbles sentiments aient un avenir quelconque. Nous sommes sur une terre et dans un monde où les réalités dominant comme elles l'ont toujours fait. Il n'y a pas de politique qui ne prenne pour base à la fois les sentiments et les réalités. La France le sait : l'Afrique est nouvelle. Eh bien ! La France aussi, la France est toujours nouvelle ; elle vient de le prouver hier et moi je suis là pour le dire.

La question entre nous, Africains et Métropolitains, elle est uniquement de savoir si nous voulons, les-uns et les autres,

Je veux d'abord, d'un mot, dire à quel point j'ai été touché, car il faut que je le dise en public, des sentiments dont la population de Conakry m'a offert tout à l'heure le magnifique témoignage. Je dois dire que, dans l'expression de ces sentiments, j'apercevais, je distinguais beaucoup d'attachement à la France et aucun reproche à son égard. Il n'y a pas de raison, en effet - et je ne serais pas là si je n'en étais pas convaincu- il n'y a pas de raison, en effet, pour que la France rougisse, en rien, de l'œuvre qu'elle a accomplie ici avec les Africains.

pratiquer ensemble pour une durée que je ne détermine pas une Communauté qui permettra de développer ce qui doit l'être au point de vue économique, social, moral, culturel et, s'il le fallait, de défendre nos libertés communes contre ceux qui voudraient les attaquer.

Cette Communauté, la France la propose ; personne n'est tenu d'y adhérer. On a parlé d'indépendance, je dis ici plus haut encore qu'ailleurs que l'indépendance est à la disposition de la Guinée. Elle peut la prendre, elle peut la prendre le 28 septembre en disant « NON » à la proposition qui lui est faite et dans ce cas je garantis que la Métropole n'y fera pas obstacle. Elle en tirera, bien sûr, des conséquences, mais d'obstacles elle n'en fera pas et votre Territoire pourra comme il le

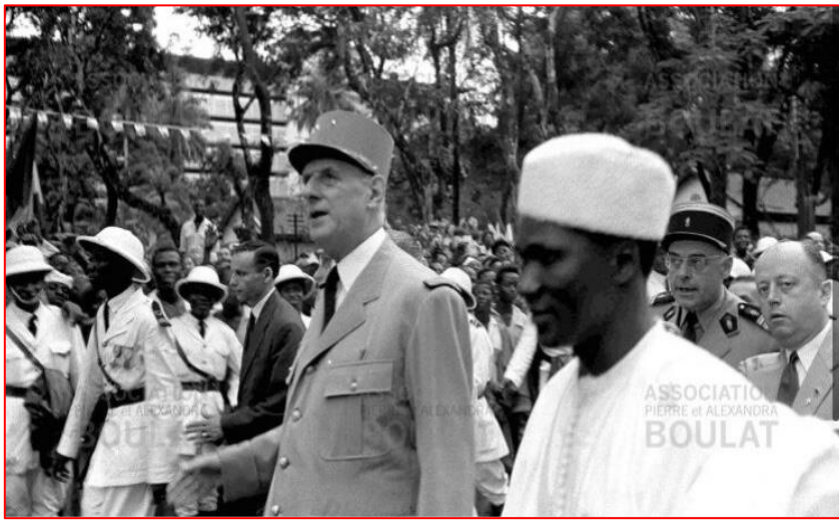
voudra et dans les conditions qu'il voudra, suivre la route qu'il voudra. Si la Guinée répond « OUI » c'est que, librement, d'elle-même, spontanément, elle accepte la Communauté qui lui est proposée et si la France, de son côté, dit « OUI », car il faut aussi qu'elle le dise, alors, les Territoires d'Afrique et la Métropole pourront faire ensemble cette œuvre nouvelle qui sera faite par l'effort des uns et des autres pour le profit des hommes qui les habitent.

A cette œuvre-là, la France ne se refusera pas, j'en suis sûr d'avance, à la condition, bien entendu, qu'elle trouve ailleurs cette sympathie, cet appel qui sont nécessaires à un Peuple quand il a à fournir des efforts, je dirai même des sacrifices, en particulier quand ce Peuple est la France, c'est-à-dire un pays qui répond volontiers à l'amitié et aux sentiments et qui répond, dans un sens opposé, à la malveillance qui pourrait lui être opposée.

**Lisez Magazine HAITI-ESPOIR**

[www.magazinehaitiespoir.site](http://www.magazinehaitiespoir.site)

Facebook : Magazine Haïti-Espoir



**Charles de Gaulle et Ahmed Sekou Toure**

Il lui faut mettre en valeur un territoire difficile, malheureux, qui doit être établi dans l'égalité des droits et dans la prospérité, lui aussi, à son tour ; elle doit mettre en valeur, pour le bien commun, les richesses que contient le Sahara.

Toutes ces charges sont considérables, et néanmoins je crois que, de son côté, la Métropole dira « OUI » à la Communauté Franco-africaine aux conditions que j'ai indiquées tout à l'heure. Si nous le faisons ensemble, les Africains et les Métropolitains, ce sera un acte de foi dans une destinée commune et humaine et ce sera aussi, je le crois bien, la manière, la seule manière d'établir une collaboration pratique pour le bien des hommes dont nous avons la responsabilité.

Je crois que la Guinée dira « OUI » à la France et, alors, je crois que la route nous sera ouverte, où nous pourrions marcher en commun. La route ne sera pas facile ; il y aura beaucoup d'obstacles sur le chemin des hommes d'aujourd'hui et les paroles n'y changent rien. Ces obstacles, il faut les franchir, il faut franchir l'obstacle de la misère. Vous avez parlé de l'obstacle de l'indignité, oui, il est franchi déjà en grande partie, il faut finir de le franchir : dignité à tous les points de vue, notamment au point de vue interne, national. Il y a d'autres obstacles encore qui tiennent à notre propre nature humaine, à nos passions, à nos préjugés, à nos exagérations. Ces obstacles-là, je crois que nous saurons les surmonter.

C'est dans cet esprit-là que je suis venu vous parler à cette Assemblée et je l'ai fait en confiance, je l'ai fait en

Cette France-là, j'en suis sûr, participera à la Communauté avec les moyens qu'elle a et malgré les charges qu'elle porte, et ces charges sont lourdes, tout le monde le sait. Elles sont lourdes dans la Métropole même à cause des grandes destructions qu'en deux guerres mondiales elle a subies pour le salut de la liberté et du monde et en particulier pour le salut de la liberté des Africains ; et puis, elle a des charges en Europe, car l'Europe elle veut la faire, elle veut la faire dans l'intérêt de ceux qui y vivent et aussi, je crois, dans l'intérêt du continent sur lequel je me trouve aujourd'hui.

La France a des charges au point de vue mondial, elle en a en Afrique du Nord.

confiance parce qu'en définitive, je crois à l'avenir que des ensembles d'hommes libres se forment, qui soient capables de tirer du sol et de la nature humaine ce qu'il faut pour que des hommes soient meilleurs et plus heureux. Et puis je crois qu'il faut le faire pour donner l'exemple au monde, car si nous venions à nous disperser, tout ce qu'il y a dans le monde d'impérialisme marcherait sur nous.

Bien sûr, il aurait des idéologues comme paravent, comme étendard pour le précéder, ce ne serait pas la première fois dans l'histoire du monde que les intérêts ethniques et nationaux marcheraient derrière des pancartes. Il faut donc que nous nous tenions ensemble pour cela aussi, c'est notre devoir humain J'ai dit. Vous réfléchirez.

J'emporte de ma visite à Conakry l'impression d'un sentiment populaire qui est tout entier tourné du côté que je souhaite. Je forme le vœu que les élites de ce pays prennent la direction que j'indique et dont je crois qu'elle répond à l'intention profonde de nos masses et, ceci dit, je m'interromps en attendant peut-être, si le fait se produit jamais, l'occasion suprême de venir vous voir, dans quelques mois, quand les choses seront établies et que nous manifesterons ensemble publiquement l'établissement, la fondation de notre communauté. Et si je ne devais pas vous revoir, sachez que le souvenir que je garde de mon séjour dans cette grande, belle, noble ville, laborieuse, ville d'avenir, ce souvenir je ne le perdrai pas.

VIVE LA GUINEE !

VIVE LA REPUBLIQUE !

VIVE LA FRANCE !

## **Lisez Magazine HAITI-ESPOIR**

[www.magazinehaitiespoir.site](http://www.magazinehaitiespoir.site)

Facebook : Magazine Haïti-Espoir

Phone: +509 34751155/ AIDEZ-NOUS au NATCASH : +(509)5622 0262

## **Haïti devrait dépêcher des sauveteurs au Venezuela !**

Par Dr. Jean Chenet Ulysse



En matière de coopération binationale, le Venezuela est parmi les pays qui sont toujours aux côtés d'Haïti. Le cas le plus récent : lors du tremblement de terre du 12 Janvier 2010, le Venezuela avait accordé de l'aide humanitaire à Haïti dans plusieurs domaines, tels que la santé, l'éducation, l'eau et assainissement et la relocalisation logement des sinistrés.

Aujourd'hui, le Venezuela est dévasté par deux tremblements de terre de magnitudes 7,2 et 7,5 sur l'échelle Richter. Des milliers de victimes et d'importants dégâts matériels ont été enregistrés dans le Nord du pays, notamment dans la province côtière de Guaira.

Depuis environ une dizaine d'années, le Venezuela fait face à une grave crise politique et économique. Déjà grave avant et après l'arrestation du Président Nicolas Maduro, la situation était devenue encore plus compliquée pour le pays de Simon Bolivar, après le passage des secousses sismiques du 24 juin 2026.

Il est à signaler que le Venezuela et Cuba sont les deux seuls pays au monde qui aient développé une coopération en développement durable au profit d'Haïti. La coopération cubaine est technique ; elle entend former des professionnels de la santé, des agronomes, des éducateurs et autres. Mais, le Venezuela avec l'ex -Président Hugo Chavez avait initié une coopération énergétique connue sur le nom **Petro Caribe**, permettant à Haïti de trouver de l'argent pour son développement durable.

Malheureusement, les Gouvernements haïtiens ont dilapidé les 4,2 milliards de dollars US.

Aujourd'hui, le peuple vénézuélien se trouve dans une situation de grave crise humanitaire, suite au passage des séismes susmentionnés. Le Gouvernement Haïtien a tardé à envoyer mêmes des mots de sympathie au peuple vénézuélien. C'est en ce sens-là, que *Mouvement Point Final* demande au Gouvernement de facto d'Alix Didier Fils Aimé de dépêcher une équipe d'agents humanitaires haïtiens pour aider les victimes dans ce pays frère. Le président haïtien Jean-Claude Duvalier l'avait fait pour la République Dominicaine en Aout 1979 suite aux dévastations causées par le cyclone David. Il s'agissait de solidarité humaine face aux malheurs de ses voisins. Dans le présent cas vénézuélien, le manque de solidarité s'ajoute à de l'ingratitude.

Haïti reste et demeure un pays très vulnérable ; il lui est essentiel de développer des coopérations humanitaires réelles, de se montrer concernée par les calamités des autres pour espérer recevoir à son tour de l'aide en cas de besoin.

Encore une fois, le *Mouvement Point Final* présente ses sympathies au Peuple vénézuélien.

**Ulysse Jean Chenet**

*Coordonnateur général du Mouvement Point Final.*

*(509) 4183 9811/ 4458 0309*

*Email: mouvementpointfinal@gmail.com*

# La régulation responsable dans le secteur de l'eau en Haïti

Par Yves Junior Vancol



Dans un domaine transversal tel que l'eau, ressource vitale et partagée, la régulation ne peut se limiter à des mécanismes techniques ou juridiques. Elle doit être responsable, c'est-à-dire fondée sur des valeurs universelles qui garantissent la durabilité, l'équité et la légitimité de l'action publique. Quels sont les piliers d'une régulation responsable ? Ce sont :

- **Une autorité légitime :**

La régulation ne peut exister sans une institution reconnue et respectée, capable d'arbitrer et de coordonner les acteurs du secteur.

- **La transparence :**

Les décisions doivent être claires, accessibles et compréhensibles par tous, afin de renforcer la confiance citoyenne.

- **Le dialogue :**

La régulation responsable implique une concertation permanente entre l'État, les collectivités, la société civile et les partenaires techniques et financiers.

- **La légitimité démocratique :**

Les politiques publiques doivent être validées par des processus inclusifs et participatifs, garantissant leur acceptation sociale.

- **Le développement humain :**

La régulation doit viser l'amélioration des conditions de vie des gens, en intégrant l'eau comme facteur de santé, d'éducation et de prospérité.

- **L'équité et justice sociale :**

L'accès à l'eau doit être garanti pour tous, en particulier pour les groupes vulnérables, afin de réduire les inégalités.

- **La valorisation des libertés réelles :**

La régulation responsable doit élargir les capacités des individus à exercer leurs droits et à participer aux décisions.

- **L'amélioration concrète des conditions de vie :**

L'efficacité d'une régulation se mesure à ses impacts tangibles sur la vie quotidienne des citoyens.

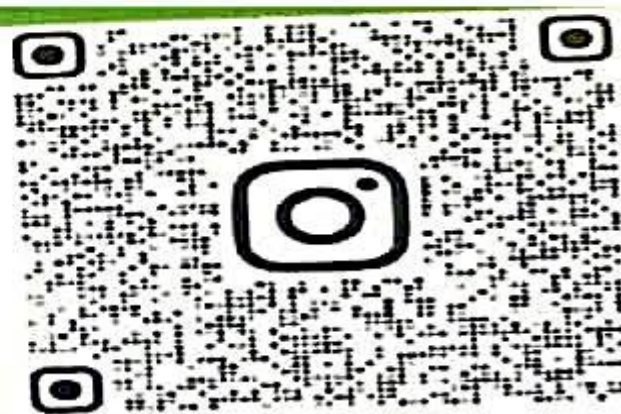
La régulation responsable dans le secteur de l'eau repose sur un équilibre entre autorité légitime, transparence et dialogue, tout en intégrant les valeurs de justice sociale, développement humain et libertés réelles. Elle ne se limite pas à des textes ou des institutions : elle se traduit par des améliorations concrètes dans la vie des gens.

Ainsi, agir pour une régulation responsable de l'eau en Haïti, c'est garantir un avenir durable et équitable pour les générations présentes et futures.

**Yves Junior VANCOL**

*Ingénieur – Directeur de l'INARHY*

# PERFORMANCE MOBILE CARWASH



PERFORMANCEMOBILECARWASH



- Buff Hand
- Spray Wax
- Shampoo Shine
- Bright and Full Detail



- We take pride in making your vehicle!
- Better Service and better Price!
- After 5 washes get one free.

## PERFORMANCE CARWASH

Address:

Dade County and Broward County, Miami, Florida, USA.

Phone: 786-226-5619

We take Zelle, Cash App, Venmo, Apple Wallet.

By appointment only.



*Jean Volcy, owner, car detail*

## LA BEAUTÉ DE LA SEMAINE

### Miss Olivia Yacé de la Côte d'Ivoire

- Miss Universe Côte d'Ivoire 2025 ;
- Deuxième dauphine de Miss Universe 2021 ;
- Miss World Africa ;
- La vraie Miss Universe 2025 pour l'opinion mondiale, mais qui avait été reléguée en quatrième dauphine. Depuis lors, 'Miss Universe' a perdu de sa popularité.
- Master's degree en **Gestion de marque de luxe** au Richmond American University de Londres.
- Nationalité double : Côte d'Ivoire et USA ;
- Polyglotte, elle parle couramment le Français, l'Anglais et l'Espagnol.
- Olivia Manuela Yacé, née à Abidjan, Côte d'Ivoire en 1998.





# IMAGES DE LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Santiago de los Caballeros, deuxième ville de la République Dominicaine



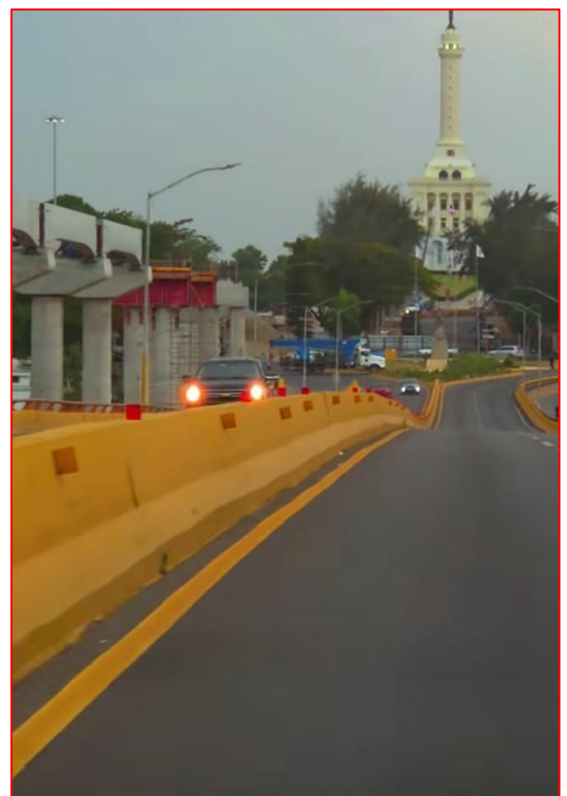
Une vue du quartier "La Trinitaria"



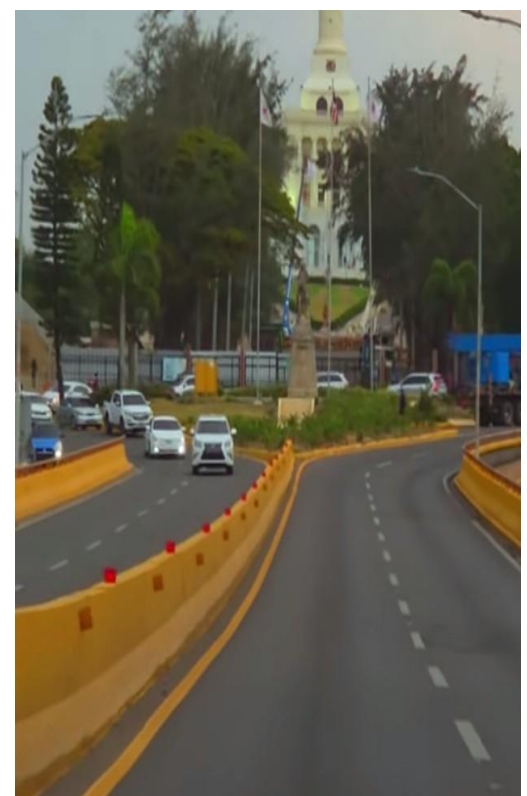
La Trinitaria



La Trinitaria



Entrée Sud de la ville de Santiago





## L'ASSOCIATION DES JOURNALISTES HAÏTIENS DE L'ÉTRANGER (AJHE) CONDAMNE LES PROPOS DE MEGYN KELLY ET EXIGE DES EXCUSES PUBLIQUES

Le 26 juin 2026, à l'antenne de SiriusXM, la journaliste et commentatrice ultra-conservatrice Megyn Kelly a lancé aux Haïtiennes et aux Haïtiens : « Retournez en f—g Haïti. » “ RETOURNEZ DANS VOTRE PUTAIN D’HAÏTI “. C’était le lendemain d’une décision de la Cour Suprême américaine ouvrant la voie à la déportation de 350, 000 d’entre eux.

Il y a des paroles qu'on ne peut pas laisser passer. Celles de Megyn Kelly en font partie. Le 26 juin dernier, Megyn Kelly a déclaré sur les ondes de SiriusXM : « Rentrez chez vous. Partez. Votre présence ici ne fait que nous diluer. Nous ne voulons pas de vous. Retournez en f—g Haïti. » L'Association des Journalistes Haïtiens de l'Étranger (AJHE) les condamne sans réserve. Ces mots ne sont pas une prise de position politique. Ce sont des mots qui blessent et dégradent notre communauté laborieuse, paisible et respectueuse des valeurs de la société américaine.

La preuve n'est pas abstraite. En 2024, de fausses rumeurs sur des Haïtiens de Springfield, Ohio, avaient suffi — des accusations grotesques, démenties sur-le-champ par les autorités locales — à provoquer plus de trente menaces terroristes contre des écoles, des centres communautaires, des services municipaux. Des familles haïtiennes avaient cessé de sortir de chez elles. Un père de famille avait confié, visage flouté, qu'il n'osait plus emmener son fils au parc. Ce que Kelly a dit le 26 juin reprend ce même poison, devant une audience nationale, au pire moment possible.

Car les enjeux, cette fois, sont mortels.

La Cour Suprême Américaine vient d'autoriser, à six voix contre trois, la fin du Statut de Protection Temporaire pour 350,000 Haïtiens vivant et travaillant légalement aux États-Unis depuis plus d'une décennie. Les avocats des plaignants ont prévenu que ce jugement « entraînera directement la mort violente et inutile de milliers de personnes innocentes ». » Ce n'est pas de la rhétorique. En octobre 2025, Haïti comptait 1,4 million de déplacés internes - un record absolu, en hausse de 36 % en un an. Les gangs tiennent 90 % de la capitale. Le Département d'État américain lui-même classe le pays au niveau 4 : Ne pas voyager. Dans sa dissidence, la juge Kagan a relevé que les propos du président Trump sur les Haïtiens étaient « si répugnants que la majorité refuse de les mettre par écrit ». Megyn Kelly, elle, les a publiés sans réserve.

*Association des Journalistes Haïtiens de l'Étranger, AJHE*

Association des  
Journalistes Haïtiens de  
l'Étranger - AJHE

900 Cesery Blvd  
Jacksonville, FL, United  
States, Florida 332211  
USA Tel: +1 (617) 233-2360  
infoajhe@gmail.com  
www.ajhe.org

Luckson Bonhomme  
PRESIDENT

Jasmine Vendredi  
VICE PRESIDENT  
Garry Belizaire  
SECRETAIRE GENERAL

Fritzson Orius  
SECRETAIRE GENERAL ADJOINTE

Marc Sony Jean Baptiste  
TRESORIER

Dominique Joseph  
TRESORIER ADJOINT

CONSEILLERS  
Robert Philome  
Rodson Josselin  
Francine Meus Rivil



L'AJHE exige des excuses publiques immédiates de Megyn Kelly au peuple haïtien. Elle exige que SiriusXM prenne ses responsabilités éditoriales et sanctionne la diffusion de discours de haine raciale sur ses antennes. Elle demande aux organes de régulation compétents d'examiner si ces déclarations violent le droit fédéral américain.

La communauté haïtienne des États-Unis n'a pas à se justifier d'exister. Elle travaille, elle soigne, elle construit — souvent là où personne d'autre ne voulait aller. Ce que Kelly a dit le 26 juin, c'est une invitation publique au mépris. Dans un pays où la parole haineuse précède trop souvent le geste haineux, l'AJHE refuse le silence. Kelly a lancé un appel à l'exclusion qui met en danger toute une communauté. Elle doit être sanctionnée en ce sens.

L'AJHE est une organisation de la diaspora haïtienne dédiée à la liberté de la presse et au journalisme décolonial. Elle a célébré son sixième anniversaire le 21 juin dernier.

Contact : Luckson Bonhomme (Luc), Président

Garry Bélizaire, Secrétaire Général

Robert Philomé, Conseiller

*Association des Journalistes Haïtiens de l'Étranger, AJHE*

# HAITI-ESPOIR



**“HAITI-ESPOIR”** est une revue hebdomadaire de l’actualité nationale et internationale, qui analyse de manière scientifique et indépendante les faits majeurs de la vie économique, politique, sociale et culturelle d’Haïti et du Monde. La finalité, c’est d’apporter sa pierre à la reconstruction d’Haïti, ce pays fondé en 1804 au terme de la lutte menée par les grands émancipateurs Toussaint Louverture, Jean-Jacques Dessalines et le “libertador” Alexandre Pétion, et qui se trouve aujourd’hui au fond de l’abîme.

Nos articles et réflexions sont rédigés par de vrais professionnels des sciences sociales et humaines, toujours guidés par l’éthique, la neutralité et l’objectivité. Ce qui rend le travail ardu, austère, mais de qualité. La facilité passe, mais l’austérité demeure.

Nous partageons le magazine online et des fois en dur gratuitement à un large public qui a fini par nous adopter. Chaque semaine notre lectorat attend impatiemment la dernière parution de **“HAITI-ESPOIR”** qui informe et éduque. Et nous prenons bien soin de ne pas leur fausser compagnie, peu importe les difficultés.

Si vous aimez notre travail ; encouragez-nous ! Votre aide nous permettra de faire encore plus : mieux vous informer, mieux vous aider à comprendre les dessous des événements qui affectent votre vie quotidienne. Ceci est assez important ! << *Felix, qui potuit rerum cognoscere causas !*>> << *Heureux, celui qui a pu pénétrer la raison des choses.*>>, dit la langue de Virgile.

**Compte en Gourde de “HAITI-ESPOIR” : 4260-000410.**

**Compte en USD de “HAITI-ESPOIR” : 4261-000169.**

**Banque Nationale de Crédit ou BNC.**

Merci !